

**GROUPE INFORMATION ASILES (GIA)** Association régie par la loi de 1901.  
Siège social : 14, rue des Tapisseries, 75017, Paris. Tel : 01 47 63 05 62.  
INTERNET : [www.groupeinfoasiles.org](http://www.groupeinfoasiles.org) / E-mail : [andre.bitton2@orange.fr](mailto:andre.bitton2@orange.fr)  
SIRET : 519 039 689 00012. APE : 9499 Z.  
Représentée par son président : André Bitton (même adresse).

---

**COMITE DE PARRAINAGE :**

Laurent Friouret (avocat), Philippe de Labriolle (psychiatre), Michel Landry (psychiatre honoraire des hôpitaux),  
Christian Trumel (psychologue), Corinne Vaillant (avocate).

---

André Bitton, pour le Groupe Information Asiles (GIA).

Paris, le 15/9/2010.

**Conférence de presse du collectif « Mais c'est un homme », le 15/9/2010, 11h, siège social de la Ligue des Droits de l'Homme (L.D.H.).**

- **Intervention du GIA :**

Le GIA a décidé de participer au Collectif « Mais c'est un homme », en réaction au projet de réforme des soins psychiatriques sans consentement, déposé en mai dernier à l'Assemblée Nationale par la Ministre de la Santé R. Bachelot, d'une part parce qu'historiquement le Groupe Information Asiles (GIA) est opposé à toute légalisation de la contrainte aux soins en ambulatoire dans le champ psychiatrique et a développé en France une revendication pour la judiciarisation des internements psychiatriques - voir à ce sujet notre position d'ensemble du 31 mai dernier annexée au dossier de presse de la présente conférence de presse - d'autre part, parce que nous entendons faire pièce aux déclarations de la Ministre de la santé selon laquelle les associations d'usagers consultées par son ministère ont donné leur accord à ce projet de réforme.

Dans le présent collectif sont, en effet, coalisées d'autres associations dites « d'usagers », autres que le GIA, qui, comme nous le faisons actuellement, dénoncent ce projet de réforme, et sont signataires de l'appel « Mais c'est un homme »<sup>1</sup>. L'unanimité revendiquée au soutien de son projet par la Ministre de la santé, R. Bachelot, est donc ainsi démentie, et s'est, en fait, avérée être une manipulation de l'opinion publique, contre laquelle nous nous inscrivons en faux. Cette intoxication est basée aussi bien, il faut le dire, sur une conception mise en pratique par les autorités sanitaires depuis une dizaine d'années, des associations d'usagers censées être « représentatives », telle que celles-ci, pour être subventionnées et reconnues comme telles par l'Autorité sanitaire, doivent d'elles mêmes faire profil bas, et mettre de côté toute contestation de l'institution psychiatrique et de ses aberrations, pour un profil lisse et consensuel.

Nous nous inscrivons donc contre cette logique d'ensemble, et contre une conception du soin psychiatrique aux conséquences désastreuses pour les libertés publiques, ainsi que nous le développons dans notre position du 31 mai dernier ci-dessus référencée.

---

<sup>1</sup> Les associations « d'usagers » signataires de cet appel sont regroupées dans le « CAUPsy » (Collectif d'Associations d'Usagers en Psychiatrie), et sont : Advocacy France, Argos 2001, Le Groupe Information Asiles (GIA), et La Maison Bleue. Elles représentent environ 2 000 Adhérents.